**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

**Arrêté**

**portant nomination au conseil d'orientation et de la formation de la spécialité anatomie pathologique vétérinaire**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-65 ;

Vu le décret n° 2020-1520 du 3 décembre 2020 relatif à l'enseignement vétérinaire, notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire en date du 10 novembre 2020 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

**Arrête :**

**Article 1er**

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité anatomie pathologique vétérinaire.

**1° en qualité d'enseignants-chercheurs :**

M. Abadie (Jérôme) ;

Mme Belluco (Sara) ;

Mme Raymond-Letron (Isabelle) ;

M. Reyes-Gomez (Edouard).

**2° en qualité de personnalités qualifiées :**

Mme Bernex (Florence) ;

M. Chanut (Franck) ;

M. Dagher (Elie) ;

Mme Laprie (Caroline).

**Article 2**

Les intéressés sont nommés pour un mandat de trois ans.

**Article 3**

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation..

Fait le 15 février 2021

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Valérie BADUEL